

MUTATIONS INTER 2019

NE RESTEZ PAS SEUL !

- Est-ce que je connais toutes les règles du mouvement national ?
- Suis-je assuré(e) que tous mes vœux seront bien pris en compte ?
- Quelles pièces justificatives dois-je fournir pour ne perdre aucun point ?
- Si je suis participant obligatoire, stagiaire par exemple, est-ce que je ne risque pas d'être muté n'importe où ? Mes vœux sont-ils correctement formulés ?
- Stagiaire, dois-je jouer mes 10 points dès cette année ? Comment choisir ?



Les mutations sont des opérations complexes, toute erreur peut être lourde de conséquences. Le SNFOLC est à mes côtés pour me conseiller, suivre mon dossier pour que tous mes vœux et tous les points auxquels j'ai droit soient pris en compte. FO m'informerait du résultat, et pourra me conseiller pour la phase intra-académique partout en France...

FO m'informe : voici les dates importantes à retenir

DATES	OPERATIONS	L'APPUI DU SYNDICAT
Novembre 2018	Parution au Bulletin officiel (BO) de la note de service sur le mouvement inter	<i>FO me conseille dans la saisie de mes vœux, vérifie le barème auquel je peux prétendre, veille à ce que je n'oublie aucune pièce justificative.</i>
Du 15 novembre (12h) au 4 décembre 2018 (18h)	Saisie des vœux au MVT inter et postes spécifiques nationaux	
DU 07 au 25 janvier 2019,	Vérification des vœux et barèmes	<i>FO est présent dans la commission qui valide les barèmes.</i>
Du 28/01 au 01 février 2019	GT ministériels postes spécifiques nationaux (CPGE, BTS, Sections internationales...)	<i>FO suit, défend mon dossier au ministère et s'assure que je suis bien affecté(e) selon les règles du mouvement.</i>
Du 27 février au 8 mars 2019	Affectations et résultats	

Il y a urgence, mettez toutes les chances de votre côté.

Préparez dès maintenant votre dossier

avec l'aide, les conseils et le suivi des

militants du SN-FO-LC

